

Stade Clermontois Escrime

CERTIFICAT MEDICAL 2013-2014

(licencié(e) né(e) après 1974)

Madame, Monsieur,

Afin que nous puissions demander votre licence, ou celle de votre enfant, permettant la pratique de l'escrime vous devez nous fournir un **certificat médical de non contre-indication**.

Il est **obligatoire** tant pour la pratique en entraînement et loisir, que pour la pratique en compétitions.

Pour la compétition le médecin doit autoriser la participation en compétition et éventuellement le simple surclassement (participation dans la catégorie immédiatement supérieure).

Votre médecin doit **rayer la ligne s'il ne l'autorise pas**.

Je soussigné, Docteur

atteste avoir délivré à

né(e) le

un certificat de non contre-indication à la pratique de l'escrime.

- | | |
|---|---------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Autorise la participation aux compétitions dans sa catégorie(*)• Autorise le simple surclassement(*) | (*) Rayer les mentions inutiles |
|---|---------------------------------|

Date, signature et cachet du médecin